

Approbation des MCCA des nouvelles
formations de la Faculté Sciences et Ingénierie
pour l'année universitaire 2021-2022

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 juillet 2021

Délibération 2021/07/CFVU – 83

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les MCCA des nouvelles formations de la Faculté Sciences et Ingénierie pour l'année universitaire 2021-2022.

Toulouse, le 16 juillet 2021

Le Président




Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0